

Assemblée générale
conseil de développement
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
Samedi 30 mai 2015 à Cipiètes



« Cinq ans déjà ! »
Quelle participation du conseil de développement
au projet de PNR ?

Assemblée générale du
Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur
Samedi 30 mai 2015 à Cipières

« Cinq ans déjà ! »
Quelle participation du CdD au projet de PNR ?

Etaient présents :

Membres actifs du CdD : Marie-José Caccialupi-Richier, Geneviève Campodonico, Alfredo Jakubowski, Serge Léonard, Ivan Martouzet, Laurent Parzy, René Perier, Nicole Trevet, Catherine Séchet, Françoise Simon ;

Membres associés du CdD : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (p/o Laure Pumareda), Les Amis du Parc (Nicole Trevet), A qui sien ben (Laurent Parzy), Les randonneurs nus de Provence (Jean-Paul Guido), Association de défense des consommateurs du canton de Saint-Auban (Françoise Simon), Les amis de Thorenc et des environs (Chantal Jeremenko) ;

Etaient représentés : Catherine Jacquin, Jean-Marc Pellegrini, Patrick Trapani ;

Autres participants et invités : Jacques Varrone (Vice-Président de la CAPG et Vice-Président du PNR), Anne Marron, première adjointe de Cipières, Isabelle Jörh (Conseillère Municipale de Cipières et déléguée au PNR), Jean-Marie Castex (Conseil scientifique du PNR), Claude Martin (Conseillère Municipale de Spéracèdes et déléguée au PNR), Annie Moret (Cipières), Henri Pasolini (Conseiller municipal de Cabris et délégué au PNR), Veronica Wood ; Laurent Bielicki (ARDL PACA), Hayat El Omari (ARDL PACA)

S'étaient excusés : André Aschieri, Mireille Boulle, Philippe Chemla, Michel Clément, Françoise Couturier, Bernard Cuissard, Henri Dalbiès, Marc Daunis, Charles-Ange Ginesy, Jean-Paul Henri, François-Xavier Koempgen, Gérald Lombardo, Jean-Baptiste Orsini, Sandrine Pellegrino, Gérard Santolaria, Laurence Thiebaut, Danièle Van Loon, Jérôme Viaud ;

Lieu : Salle des fêtes, Cipières

Ordre du jour :

9h30 à 11h00 : Assemblée générale 2015

11h00 à 13h00 : Rencontre-débats : Cinq ans déjà ! Quelle participation du CdD au projet de PNR ? Le lancement des démarches évaluatives du CdD, animée par Laurent Bielicki de l'ARDL PACA

- 11h00 Présentation de la démarche d'évaluation du Conseil de développement
- 11h30 Ateliers autour de trois séries de questions évaluatives
- 12h45 Bilan - Synthèse

13h00 à 14h00: Buffet campagnard concourant à la valorisation des produits du territoire

PREMIERE PARTIE : ASSEMBLEE GENERALE 2015

La convocation à l'assemblée générale comprenait l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et adoption du rapport moral et du rapport d'activités
- 2) Lecture et adoption du rapport financier 2014
- 3) Programme d'activités 2015
- 4) Budget prévisionnel pour l'année 2015
- 5) Renouvellement du conseil d'administration
- 6) Questions diverses

Etait disponibles sur le site internet du Conseil de développement (www.cddpnro6.org) à la rubrique « Assemblée générale 2015 » de l'onglet « fonctionnement du CdD », les documents suivants :

- L'ordre du jour, la convocation et l'invitation de la présente assemblée générale ;
- Le rapport d'activité 2014 ;
- Le rapport financier 2014 ;
- Le projet de programme d'actions pour l'année 2015 ;
- Le projet de budget prévisionnel pour l'année 2015 ;

1 - Introduction et rapport moral

L'assemblée générale a été introduite à 9h30 par Mme. Anne Marron, première adjointe de Cipières qui, au nom de la municipalité, a accueilli le Conseil de développement (CdD) et a souhaité la bienvenue à l'assemblée présente.

M. René Perier en sa qualité d'administrateur de l'association et membre du bureau propose de présider l'Assemblée générale ordinaire (AGO). Mme Catherine Séchet se propose d'en assurer le secrétariat.

A défaut d'autres propositions et d'objections, ces propositions sont validées

Le président de l'AGO constate alors que treize membres actifs sur vingt-trois (à jour de leur cotisation) et que quatre membres associés sur huit (à jour de leur cotisation) sont présents ou représentés. Le président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

René Perier, représentant le bureau du Conseil d'administration a ensuite présenté le rapport moral de l'association, au moment où le PNR fête ses 3 ans et le Conseil de développement ses 5 ans. Jusque-là, la priorité a été donnée à la construction du Conseil de développement en tant qu'organe d'animation de la participation citoyenne au service de la Charte du Parc et du territoire, autour de 3 ambitions fortes :

- Mieux participer à la vie du Parc ;
- Construire un Conseil de développement efficient ;
- Mobiliser les compétences citoyennes et associatives et être à l'écoute des habitants et acteurs du territoire.

Cette Assemblée générale marque une étape, puisqu'est lancée à cette occasion la démarche évaluative du Conseil de développement, permettant de faire le point des actions menées et d'en évaluer l'efficacité et l'efficience.

Ce Rapport moral est disponible en annexe de ce compte rendu ainsi que sur le site internet du Conseil de développement : www.cddpnro6.org.

Après applaudissements et vote, ce **rapport moral est validé à l'unanimité.**

Rapport d'activité et rapport financier pour l'année 2014

○ **Rapport d'activité 2014**

Le Président de l'AGO, pour le Conseil d'administration, présente le rapport d'activité de l'année 2014. Parmi les principales actions du Conseil de développement, sont citées :

- ❖ Le **rythme soutenu de réunions de travail et de réunions publiques** (19 réunions du CdD et 17 réunions publiques ou ateliers), couvrant une grande partie du territoire.
- ❖ **Les réflexions sur les énergies renouvelables** dont l'organisation de deux rencontres-débats sur cette thématique, l'une sur la rénovation énergétique dans les bâtiments, l'autre sur la production d'énergies renouvelables. L'arrivée d'un chargé de mission « énergie » au sein du PNR des Préalpes d'Azur a permis la démultiplication de la dynamique engagée, permettant l'émergence d'actions qui ont été et seront suivies et accompagnées par le Conseil de développement (appel à manifestation d'intérêt pour la transition énergétique, livre blanc sur les énergies, opportunité des plateformes de la rénovation, etc.).
- ❖ **Les réflexions sur le tourisme durable**, thème identifié depuis 2011. En 2014, cette action s'est articulée autour de deux axes principaux, appuyé par un étudiant-stagiaire :
 - la collecte d'informations pour enrichir la carte interactive via notamment la participation et la mise en réseau des acteurs locaux de la zone d'étude
 - la visualisation de ces données dans un outil simple et adapté au territoire.
- ❖ **Les réflexions sur la ressource en eau**, avec le lancement de l'expérimentation intitulée « l'Estéron, l'eau en partage », visant, par des démarches participatives, à actualiser les diagnostics disponibles du bassin versant et leur partage, à faire émerger collectivement les principaux enjeux ainsi que des propositions d'actions pour valoriser et préserver le bassin versant et la ressource en eau.
- ❖ **Les réflexions sur l'agriculture**, avec la poursuite et l'approfondissement de l'étude sur les stratégies des propriétaires fonciers lancée en 2013.
- ❖ **La mise en place du réseau de correspondants du CdD du PNR**, grâce à l'appui d'une volontaire du service civique, permettant une animation territoriale plus importante.
- ❖ **Les réflexions sur la participation citoyenne**, avec la mise en place d'un groupe de travail et une participation active aux travaux de Territoires citoyens, réseau régional des Conseils de développement (rencontres des Conseils de développement et séminaires itinérants sur la nouvelle étape de la décentralisation) et la préparation et le lancement de la démarche évaluative du Conseil de développement.

La mise en œuvre de ces actions repose sur une mobilisation bénévole importante. En 2014, ce sont plus de 3 000 heures que les membres ont consacré à l'animation de l'association, à l'organisation de rencontres-débats, à la participation aux réunions ou encore à la tenue de stands. Ces heures passées ainsi que les frais de déplacement des membres correspondent à un apport bénévole global dépassant largement les 30 000 €.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.



Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

○ Rapport financier 2014

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2014 (ci-dessous).

Au 31 décembre 2014, le CdD comptait vingt-six (26) membres actifs et douze (12) membres associés. Depuis janvier 2015, onze (11) nouveaux adhérents ont rejoint l'association, vingt (20) membres ont renouvelé leur adhésion tandis que d'autres ne l'ont pas, ou pas encore, fait.

Recettes			Dépenses		
Rubriques	Budgétées	Réalisées	Rubriques	Budgétées	Réalisées
Subvention Région PACA 2015	13 000,00	6 500,00	Achats de prestations de service (consultants et stagiaires)	6 000,00	7 034,14
Participation PNR des Préalpes d'Azur	3 000,00	3 000,00	Prestations de services		
Resources propres (cotisations, etc.)	400,00	1 151,67	Actions de communication et éditions	2 750,00	3 531,79
Solde subvention 2013	5 820,26	5 820,26	Publicité, publications		
Subvention PNR 2014	2 000,00	2 000,00	Acquisition de matériel	2 000,00	693,46
Report 2013	883,98	883,98	Achat matières et fournitures équipement		
			Frais d'organisation des réunions publiques / Autres fournitures	3 500,00	2 641,10
			Frais de déplacements et colloques	2 000,00	2 431,88
			Déplacements, missions		
			Frais de fonctionnement	354,24	313,06
			Remboursement prêt associatif	2 000,00	2 000,00
Total Recettes	25 104,24	19 355,91	Total dépenses	18 604,24	18 645,43

Soit un solde (Report 2014) :	710,48
--------------------------------------	---------------

L'association a acquis « Citizen Association » logiciel de comptabilité adapté aux petites associations. La trésorerie, jusqu'alors tenue dans un tableur Excel, a donc été saisie en début 2015 dans Citizen Association. L'ensemble des pièces comptables de l'exercice 2014 ont été entièrement ressaisies et l'exercice 2015 en cours est saisi à la fois sous Excel et sous Citizen Association.

Bilan financier 2014

Recettes		Dépenses	
Report exercice 2013	883,98	Réalisées (2014)	18 645,43
Réalisées (2014)	18 471,93	à reporter 2015	710,48
Total	19 355,91	Total	19 355,91

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Les recettes se déclinent comme suit, pour un total de 19 355.91 € : subventions 2014 du Conseil régional et du Syndicat mixte (11 500 €), ressources propres dont cotisations (1 151.67€) et solde de la subvention 2013 (5 820.26 €).

Les principales charges (18 645.43 €) sont les dépenses d'emploi de stagiaires et d'une volontaire du service civique (7 034.14 €), d'éditions et de communication (3 531.79€), d'acquisition de matériel et fournitures (693.46€), de frais d'organisation de réunions publiques (2 641.88€), de frais de déplacement (2431.88€), de remboursement du prêt associatif (2 000€) et des frais fixes de fonctionnement (313.06€).

Le résultat est un solde positif de 710.48 € à reporter sur l'exercice 2015.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport financier 2014 et le report à nouveau et donne quitus au trésorier.

L'Assemblée générale recommande que la présentation du bilan financier de l'exercice 2015 s'appuie en complément de la présentation d'un bilan de trésorerie, sur une situation comptable fondée sur le plan comptable des associations.

Programme d'activités et budget prévisionnel pour 2015

Le Président de l'AGO, pour le Conseil d'administration, présente le projet de programme d'activités 2015 en vidéo projection. Le diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation (joint à ce présent document et sur le site internet du Conseil de développement), notamment sur :

❖ Le tourisme durable/itinérance.

Il est proposé, à partir de la poursuite de la mise en réseau des acteurs (formation et information), de favoriser l'émergence de projets issus du territoire au bénéfice des acteurs locaux, notamment par la poursuite du déploiement d'OpenStreetMap et de la carte interactive des Préalpes d'Azur.

Une fois les conditions minimales atteintes (tutoriel adapté et carte interactive opérationnelle du territoire enrichie d'un minimum d'informations localisées), une communication large sur cette action sera lancée en vue de mobiliser et de faire participer un maximum d'acteurs.

❖ L'Estéron, l'eau en partage

Il s'agira de mettre en place des démarches participatives dont notamment des conférences et rencontre-débats, des ateliers participatifs et « cafés du monde », des forums ouverts, des carto-parties, des vidéos, etc., permettant d'établir un diagnostic partagé, de faire émerger les principaux enjeux de ce bassin versant en vue de dégager des pistes d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de la charte du Parc.

❖ Mise en place et animation du réseau de correspondants en partenariat avec les Amis du Parc

- Poursuite de l'organisation de réunions publiques d'information et de mobilisation des acteurs du territoire : soirées découvertes /café débats / conférences débats, etc.
- Organisation de formations à destination du réseau et mise en place de tous les outils nécessaires à son fonctionnement.

❖ L'avenir de l'agriculture et le potentiel agricole du territoire

- Valorisation des stages concernant l'étude des enjeux fonciers et des stratégies foncières, et communiquer sur les résultats de cette étude dans le cadre d'ateliers et de réunions publiques.
- Valoriser l'étude sur les lisières du PNR, support du lancement d'une réflexion sur l'agriculture dans les zones périurbaines.
- En lien avec l'association des producteurs du PNR, créer la carte interactive des producteurs du PNR, s'appuyant sur la base de données OpenStreetMap.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

❖ Stratégie énergétique du territoire

Il est proposé d'accompagner le Syndicat mixte sur :

- la poursuite de l'animation des débats citoyens sur la problématique énergétique.
- « l'émergence » d'une stratégie énergétique et l'élaboration du livre blanc sur l'énergie initié par le Syndicat mixte (SM) du PNR.
- la réflexion sur les centrales villageoises et la maîtrise publique des projets d'énergies renouvelables, notamment sur le projet de La Sagne coordonné par le SM.
- l'organisation, en partenariat avec le SM et des associations du territoire (Evaléco, Ecohérence, Planète Sciences Méditerranée, etc.) d'actions de sensibilisation des publics

❖ Démarche d'évaluation du CdD

Avec l'appui de l'ARDL le CdD s'est engagé dans des démarches évaluatives d'une part de sa place dans la gouvernance de la mise en œuvre de la charte du Parc et d'autre part de son organisation et de son fonctionnement

Après quelques discussions et délibération, le **programme d'actions 2015 est adopté à l'unanimité.**

Après présentation du projet de budget prévisionnel de l'exercice 2015 (ci-dessous), **l'assemblée générale valide ledit projet de budget prévisionnel.**

Charges	Budget	Produits	Budget
Programme action 2015 (Subvention CR)	16 250,00	Subvention programme action 2015	16 250,00
Achats d'études et prestations de services	3 400,00	Subvention Région	13 000,00
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000,00	Contre partie Syndicat mixte PNR	3 000,00
Frais d'organisation de réunions publiques	2 500,00	Contre partie ressources propres	250,00
Publicité publication communication	2 250,00		
Déplacements missions	2 500,00		
Stagiaires et service civique	3 600,00		
Programme Eau Estéron (subvention Fondation de France)	12 000,00	Subvention Fondation de France	12 000,00
Autres services extérieurs (honoraires, missions et réceptions...)	4 450,00		
Stagiaire et ou mi-temps	6 200,00		
Editions et rapports	1 350,00		
Dépenses sur ressources propres	7 610,48	Ressources propres	7 610,48
Frais de fonctionnement	400,00	Report Exercice 2014	710,48
Contributions en contrepartie	250,00	Adhésions	400,00
Autres dépenses sur fonds propres	460,48	Solde subvention CR 2014	6 500,00
Réserves de trésorerie	6 500,00		
Total charges	35 860,48	Total Produits	35 860,48

Election des membres du Conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le troisième tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : Mme Nicole Trevet, Catherine Jacquin (élue en 2014 en remplacement de Corinne Lesage) et M. Laurent Parzy.

Par ailleurs, Mme Elisabeth Toutée et M. Philippe Toutée ont démissionné du Conseil d'administration depuis la précédente Assemblée générale.

Nicole Trevet, Catherine Jacquin et Laurent Parzy se représentant, il est fait appel à candidatures pour les deux sièges vacants restants du premier tiers : Françoise Simon et Geneviève Campodonico sont candidates.

Après une présentation des cinq candidats devant l'assemblée, Mmes Nicole Trevet, Catherine Jacquin, Françoise Simon et Geneviève Campodonico et M. Laurent Parzy sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit comme suit :

- Madame CACCIALUPI-RICHIER Marie-José ;
- Madame CAMPODONICO Geneviève ;
- Monsieur FABRE Pierre ;
- Madame JACQUIN Catherine ;
- Monsieur MARTOUZET Ivan ;
- Monsieur PARZY Laurent ;
- Monsieur PERIER René ;
- Madame SIMON Françoise ;
- Madame TREVET Nicole.

René Perier émet le souhait que chaque membre actif du Conseil de développement rejoigne un groupe de travail et y participe activement, le Conseil constituant en effet une équipe d'animation de la participation.

Laure Pumareda, directrice du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, informe l'assemblée que suite aux élections départementales, l' élu du comité syndical qui était référent au Conseil de développement, Thierry Gueguen, n'a pas été renouvelé. Ainsi, une nouvelle élection a eu lieu au sein du Bureau afin de nommer un référent au CdD : c'est Marc Vignal qui assurera ce lien. Jean-Pierre David était également intéressé, mais il s'est retiré par manque de disponibilité, bien qu'il souhaite « suivre » et être informé des actions du CdD.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h00.

Désignation du bureau par le conseil d'administration

A l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, les neuf membres présents du nouveau Conseil d'administration tiennent une réunion et procèdent à l'élection des trois membres du bureau et à la désignation en son sein du trésorier de l'association (cf. le procès-verbal de ce Conseil d'administration). Ont ainsi été élus : Françoise Simon, Ivan Martouzet et René Perier, ce dernier assurant la mission de Trésorier de l'association.

L'assemblée générale s'est poursuivie par des ateliers (sous le format « world café ») pour lancer la **démarche évaluative du Conseil de développement** autour de trois grands thèmes :

- Le CdD dans la mise en œuvre de la charte du PNR ? Quelle place pour la participation ?
- L'efficacité du Conseil de développement (organisation et fonctionnement) ?
- Le CdD dans la mobilisation du territoire ?

DEUXIEME PARTIE :

Cinq ans déjà ! Quelle participation du CdD au projet de PNR ? Synthèse des observations et propositions

Introduction

En intermède est présentée, en avant-première, la vidéo réalisée par deux comédiens de l'Association Ecohérence, interprétant un texte issu des Cahiers de La SCOP Le Pavé¹ qui, avec humour, présentait « [Presque toutes les bonnes raisons de ne pas participer](#) », disponible [ici](#)

Après une brève présentation du contexte, il est rappelé l'existence du réseau des Conseils de développement en PACA, « Territoires Citoyens ». Ce réseau est animé aujourd'hui par l'Association régionale pour le développement local (ARDL PACA), que la Région PACA a missionné pour suivre et accompagner les Conseils de développement de la Région. Ainsi, l'ARDL accompagne le CdD du PNR dans le lancement de son évaluation, permettant d'apporter à la fois une grande expertise mais également une vision extérieure.

1- Présentation de la démarche évaluative du CdD (diaporama en pj)

Laurent Bielicki, directeur de l'ARDL PACA, intervient depuis 2010 sur le territoire, en lien avec le Syndicat mixte et les Amis du Parc pour la création du CdD, puis dans les groupes de travail. Cinq ans après, il s'est passé pas mal de choses : il y avait des objectifs et des ambitions et il faut se demander aujourd'hui ce qu'il en est.

Il présente rapidement le cadrage général de l'évaluation, dont la présentation est jointe à ce Comptendu.

Evaluer, c'est apprécier la valeur d'une action publique, y apporter un jugement. Il faut donc se demander : Quel chemin a-t-on pris ? D'où est-on parti et où allons-nous ? Par où est-on passé ? Où veut-on aller ? etc.

Le cadre de la charte du PNR en matière d'évaluation est rappelé, dans lequel s'inscrit le travail lancé par le CdD, ainsi que les statuts de l'association.

2 - Ateliers-débats

Sous forme de Focus-Groupes², les ateliers ont permis aux participants de donner leurs points de vue et échanger sur :

- La place du CdD dans la mise en œuvre de la charte du PNR ?
- L'efficacité du Conseil de développement (organisation et fonctionnement) ?
- Le CdD dans la mobilisation du territoire ?



¹ www.scoplepave.org

² la méthode de travail a été la suivante : trois tables qui traitent chacune une question différente et toutes les 20 minutes les membres sont invités à changer de table et donc de questions. Chacune des tables est supervisée par un animateur

L'objectif de ces ateliers était notamment de faire émerger des questions évaluatives (dont certaines en italique ci-dessous), qui permettront par la suite de construire des questionnaires et des interviews adaptés auprès des membres du Conseil de développement, des élus du territoire, des chargés de missions du PNR, d'anciens membres, etc.

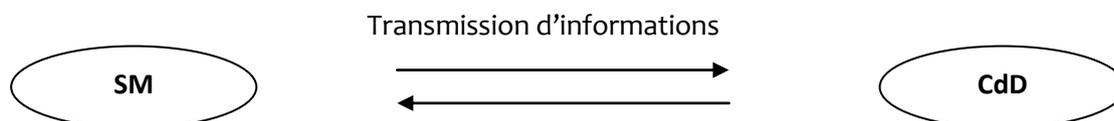
Synthèse des observations et propositions des ateliers

Thème 1 : le champ de la gouvernance : quelle est la place effective du CdD dans la gouvernance territoriale et dans la mise en œuvre de la charte du PNR ?

(Animé par René PERIER, administrateur du CdD)

La réflexion principale menée autour de cette table était de déterminer les apports du CdD et quels « pouvoirs » et quelles influences pouvaient avoir le CdD sur la gouvernance du Syndicat mixte (SM).

Il était essentiel de revenir sur la qualité de transmission des informations, la qualité des messages transmis et la qualité de réception de ceux-ci. Il est primordial de se poser la question dans les deux sens.



→ *Quelles attentions le Syndicat mixte (le Bureau, le Comité Syndical, l'équipe technique) accordent-ils au CdD ?*

Par la suite, la notion d'association a été mise en avant, et ce, au travers des différents travaux menés par les deux entités. Les finalités sont semblables entre le CdD et le SM (cf. la Charte, cadre de référence) et les interlocuteurs sont identiques. La notion de saisine est apparue importante et significative car elle démontre l'intérêt que porte le SM aux travaux et avis du CdD.

→ *En quoi le SM, le Bureau et le Comité Syndical ont-ils associés le CdD ?*

Enfin le CdD tente de trouver les interrogations susceptibles de pouvoir le situer au sein de son environnement institutionnel et politique.

→ *Comment le CdD échappe-t-il au danger de tomber dans les clivages de débats politiques ? (pour ou contre le Parc)*

→ *Quel est le rôle du CdD dans la diffusion de la Charte ?*

L'ensemble des réflexions menées par la Table 1 ont amené un certain nombre d'autres interrogations qui pourront être utilisées lors de la mise en pratique de l'évaluation.



Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Thème 2 : Le champ de l'efficacité, l'efficience et de la pertinence du CdD à travers ses modes d'organisation, de production, de communication et de fonctionnement interne ?

(Animé par Ivan Martouzet, administrateur du CdD)

Sur cet axe de questionnement, le premier groupe a rencontré des difficultés pour trouver les questions évaluatives permettant de mesurer l'efficacité, l'efficience et la pertinence du CdD. Mais c'est au travers de débats et de constats que l'ensemble des participants ont pu faire émerger un certain nombre d'interrogations intéressantes à traiter au travers de l'enquête évaluative.

Le lien et le relai d'informations avec le SM sur les problématiques du territoire (relation avec le référent notamment) sont soulevés comme des sujets à améliorer.

- Le référent assiste-t-il régulièrement aux réunions tenues par le CdD ?
- De quelle façon se matérialise la relation entre le référent et le CdD ?
- Faudrait-il plus travailler avec les élus référents ?

Les membres du CdD n'ont qu'une faible visibilité sur l'impact que peuvent avoir leurs travaux, que ce soit envers le SM qu'envers les habitants, excepté sur le travail autour de la question du foncier agricole (repris lors des Commissions Thématiques du SM) et sur le travail sur les énergies (mission donnée par le Syndicat mixte et prise en charge par celui-ci d'une mission « énergie »). Cependant, cela démontre-t-il l'efficacité du CdD ?

- Quelles sont les modalités de diffusion des productions du CdD (vers le SM, les habitants, élus ...) ?
- De quelle façon les productions sont-elles traitées par le SM ?
- En quoi le projet concernant le foncier agricole a-t-il été une réussite ?
- Pourquoi la question du foncier agricole, initiée par le CdD, a été intégrée aux Commissions Thématiques du PNR ?

Les discussions ont fait émerger une interrogation pour le moins essentielle : les perceptions de chacun sur le rôle et les missions du CdD sur le territoire. De plus, les membres ont parfois du mal à situer le CdD par rapport au SM.

- Quels sont le rôle et les missions du CdD sur le territoire ?
- Quels sont le rôle et les missions du SM sur le territoire ?

La sensibilisation des populations aux problématiques du territoire est souvent difficile. Il existe une certaine confusion de la part des acteurs entre le rôle et les missions du CdD et du SM. Le questionnaire (coup de cœur/ coup de gueule) ainsi que la fiche de présence lors des ateliers peut permettre de qualifier l'efficience du CdD.



- Quelle est en moyenne le nombre de participants aux réunions ?
- A quelle fréquence ont lieu les réunions ?

La problématique qui a émergé au travers des divers débats fût celle de l'identification des besoins du territoire et notamment ceux des habitants, tout en les mettant en lien avec les éléments de projet de la Charte. La question de la hiérarchisation des priorités des actions à mener a été posée, les moyens (financiers et/ou humains) étant souvent contraints. Le groupe s'est donc posé la question de savoir comment identifier les besoins des habitants et comment y répondre.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

L'émergence de ces différentes constatations relève du fonctionnement interne et du mode d'organisation du CdD.

→ Les travaux menés par le CdD répondent-ils au projet de la Charte et aux préoccupations des habitants ?

→ Comment sont définis les travaux menés par le CdD ?

→ Sont-ils définis par rapport aux projets de la Charte ou par rapport aux besoins des habitants ?

→ Le CdD travaille-t-il en partenariat avec d'autres institutions sur certaines thématiques (ex la question des terres agricoles avec la Chambre d'agriculture, ou encore avec les écoles, collèges et lycées sur la question de la sensibilisation) ?

Le CdD fait appel à de nombreux stagiaires ou à des personnes issues du service civique afin de les accompagner dans les différents travaux. L'instance participative dispose également d'un rôle éducatif avec une idée de transmission au travers de la formation.

→ Le CdD dispose-t-il d'un rôle à vocation sociale, éducatif, etc. ?

→ Y-a-t'il une forme de discontinuité dans la conduite des travaux et des missions lorsqu'il y a un changement de stagiaire ?

Pour faire connaître ses actions et ses missions, le CdD se déplace dans différentes communes du territoire pour y effectuer des réunions « itinérantes ». Cependant, ce mode d'organisation contraint certains membres à ne pas pouvoir assister aux réunions.

→ Quel est le taux de participation des membres aux réunions itinérantes ?

→ Quel est le ratio dépense publique par rapport au bénévolat des membres ?

Thème 3 : Le champ de l'animation du dialogue territorial avec les acteurs et les habitants

(Animé par Laurent BIELICKI ARDL)

La perception des constats diffère selon les personnes et il sera intéressant d'observer ces différences au travers de l'enquête évaluative du CdD.

Il est à noter qu'il persiste une certaine confusion entre le SM et le CdD, voire même une méconnaissance de l'existence de l'instance participative sur son territoire.

De ce fait, il est difficile pour le CdD de mobiliser les habitants. Cette difficulté est sans doute appuyée par le phénomène sociologique de l'entre soi et d'un esprit individualiste récurrent et ce au détriment de l'intérêt général.

De plus, la méfiance des institutions se fait de plus en plus ressentir. Le CdD se heurte également à une faible disponibilité des habitants : « C'est lourd de participer ». A cela s'ajoute l'absence de nombreux habitants à l'année dans le Haut Pays. Cela renvoie également à un manque de lisibilité territoriale, notamment sur les fonctions du CdD et du SM (voire des autres institutions).

La qualité d'accueil du CdD est largement appréciée (buffets avec des produits locaux).

→ En quoi le CdD peut-il améliorer sa capacité à mobiliser les élus sur les questions de participation ? (capacité d'influence du CdD)

→ Comment améliorer la communication sur les rôles et les fonctions du SM et du CdD ?

→ Quel est le rôle des Maires (et/ou des délégués) quant à la diffusion d'informations concernant le CdD et les missions de la Charte ?



Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- Comment le CdD pourrait parvenir à sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire ?
- De quelle façon le CdD pourrait-il identifier les besoins et les préoccupations des habitants ?

Selon le groupe, les discours diffèrent en ce qui concerne la mobilisation des habitants, notamment sur les sujets relatifs au foncier agricole et au Schéma Régional Eolien qui sont considérés par certains comme une réussite.

En effet, le CdD y a joué un rôle décisif et important notamment dans la gestion des conflits au niveau du territoire.

- En quoi ces sujets ont-ils été une réussite pour le CdD ?
- De quelle façon ont-ils été définis ?

Il est nécessaire de clarifier au mieux le rôle du CdD sur le territoire. L'enjeu de la pédagogie et de la formation auprès des élus, des habitants et des associations est donc déterminant. Le CdD agit dans ce sens au travers des réunions itinérantes qui peuvent être considérées comme une marque d'ancrage au territoire. Cependant, celles-ci ne sont pas toujours efficaces, notamment car elles sont confrontées à la concurrence d'événements présents sur le territoire du parc des Préalpes d'Azur, plus attractifs.

- Quel est le rôle des élus délégués au PNR dans la diffusion des enjeux du parc ?
- Quel est le rôle des élus délégués au PNR sur les questions de participation ?

Enfin, les membres ont pu observer que le renouvellement de membres actifs démontre qu'une certaine dynamique s'opère et renforce l'idée de transmission. Ceci explique la vitalité du CdD.

La réunion de l'Assemblée générale ordinaire du Conseil de développement a été suivie d'un buffet campagnard valorisant les productions locales du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

Un travail ambitieux en perspective, mais ne l'oublions pas :
« Une autre vie s'invente ici »

